



COMMENT RÉGLER MES FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT ?

Rappel : depuis le 1^{er} janvier 2024, l'eau et l'assainissement font l'objet de deux factures distinctes qui doivent être réglées séparément.

☐ Prélèvement automatique

Le plus simple ! Il suffit de remplir le mandat de prélèvement ci-contre avant le 31/12/2024, en choisissant mon option (règlement au semestre ou au mois).
Attention ! Il y aura 2 prélèvements à chaque paiement (un pour l'eau et un pour l'assainissement).

☐ Espèces ou carte bancaire

Je me rends en mairie aux heures d'ouverture et je paye mes factures directement au service, à gauche du guichet d'accueil.

☐ Chèque

Je remplis 2 chèques (un pour chaque facture) et je les mets dans une enveloppe avec les 2 talons détachables.

- à déposer directement au service (à gauche du guichet d'accueil)
- ou à déposer 24h/24 dans la boîte aux lettres devant la mairie
- ou à envoyer par la Poste

☐ Internet

www.oloron-ste-marie.fr > Payer mes factures (en haut à droite)

- je paye ma facture d'eau
- je paye ma facture d'assainissement

☐ Virement bancaire

Sur mon compte, j'enregistre les coordonnées bancaires des 2 comptes indiqués en bas à droite de mes factures d'eau et d'assainissement et je réalise les 2 virements demandés.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : _____

Type de contrat : _____ (rayer la mention inutile) **ECHÉANCE ou MENSUALISATION 2025**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LA VILLE D'OLORON-STE-MARIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la VILLE D'OLORON-STE-MARIE.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR61EAU452581

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date du débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER
Nom, prénom :	Nom : VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE
Adresse :	Adresse : Service Municipal des Eaux BP 138
Code Postal :	Code Postal : 64400
Ville :	Ville : OLRON-SAINTE-MARIE
Pays :	Pays : France

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER	
IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)	IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)
_____	_____

Type de paiement : RECURRENT/REPETITIF ou PONCTUEL

Signé à : _____ *Signature*

Le : _____

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur : _____

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :
 En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE.
 En cas de litige sur le prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la VILLE D'OLORON-SAINTE-MARIE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.